

Réunion du 30 janvier à la DG : PLAN D'ACTION POUR LA SURVEILLANCE

Cette réunion présentait une synthèse de ce qui a été entrepris depuis la mise en route du chantier sur la réforme de la surveillance.

Le plan d'action se présente en 5 thèmes (formation, encadrement, efficacité opérationnelle, sécurité, spécialistes) eux-mêmes déclinés en 20 engagements.

Thème 1, la formation.

- La DG estime que l'allongement des formations initiales C et B à l'ENDLR est un point positif. Elle vante aussi le succès des recrutements sans concours, est attentive au suivi des formations de spécialistes. La DG porte une attention particulière aux formations « probité et protection des agents » et prône un meilleur recrutement avec, notamment, un criblage des candidats. On sent une volonté de la DG de bien faire même si le criblage, dit-elle « n'est pas une science exacte »

- La CFTC note que les formations en e-learning sont généralement boudées par les agents : manque de temps, agents non cotés, pas intéressés... et qui « passent » les formations à l'aide de la touche ENTER dès que possible. La CFTC prône l'humain : rien ne remplace un vrai formateur permettant de répondre dans l'instant aux questions posées ; une véritable interaction est nécessaire. Quand on sait qu'arrive la recodification du CDN (livraison juin 2026), mettre l'accent sur la formation est important mais les moyens en formateurs et temps dans les brigades doivent être réadaptés.

Thème 2, l'encadrement.

- Si les CDU d'antan étaient des chefs avec un savoir, une technicité, une présence sur le terrain, les managers d'aujourd'hui sont plutôt soumis à la politique du chiffre imitée du privé, avec laquelle, désormais, il convient de composer. L'idée est de remettre les CSDS et CSDSA sur le terrain, de leur permettre de ne pas se couper de cette réalité, avec les formations qui vont de pair comme la TPCI et le tir. Mais pour cela, il faut leur dégager du temps. La question reste ouverte sur un secrétariat AG-OPCO dédié aux tâches administratives dans les brigades

- La DG est très attendue sur la valorisation du rôle de chef d'équipe, à l'étude depuis trop longtemps et dont la CFTC attend maintenant des conséquences concrètes !



Thème 3, l'efficacité opérationnelle.

- Plusieurs engagements ont été discutés. Notamment le sujet du 1/4 d'heure chauffeur généralement bien appliqué à la demande de la DG, mais soit pas de manière uniforme partout, soit carrément et volontairement saqué dans certaines régions. La CFTC a rappelé que, dès lors qu'un véhicule de service est à l'ordre, un chauffeur va engager sa responsabilité, son permis de conduire pour se mettre au volant. Et la sécurité de ses collègues le cas échéant. Il doit s'assurer du bon état du véhicule. Regarder à la « dépense » de temps de ce 1/4 d'heure est une hérésie.
- Sur la mission migratoire, avec l'arrivée d'EES, les explications données par la DG sont les suivantes : si EES fonctionne bien en France, il y a encore trop de disparités dans les autres pays européens avec, notamment, une sécurisation système discutable. Aussi l'attente est longue mais nécessaire. La DG évoque (à confirmer) une mise en œuvre dès l'automne 2025 par paliers sur une durée de 6 mois avant une pleine fonction.
- Heures de nuit : le sujet est à revoir, un travail est en cours avec les questions : Comment ? Quelle sécurité ? Quels axes ? Quel accompagnement ?
- LAPI : d'ici un semestre, la douane, via les CODT, ne traitera plus que ses propres inscriptions. 80 % des LAPI sont issus du Ministère de l'Intérieur ce jour et donc très chronophages pour nos collègues lors de leurs transmissions pour traitement. Les LAPI mobiles (embarqués) ne concerneront que les connexions « douane ».
- Caméras piétons : les retex donnés par autres services (police, gendarmerie) sont positifs. Actionnées dès l'amorce d'un conflit, elles permettent majoritairement une retombée de la pression et la poursuite d'un contrôle plus posé. Pour l'heure, la législation ne permet pas à la douane d'en bénéficier, un « couac » dans le CSI qui devrait s'arranger à l'avenir.

Thème 4, la sécurité dans les contrôles.

- La CFTC a précisé une fois encore que son cheval de bataille était « l'Humain d'abord ! ». Donc que la sécurité des agents lui était chère. Tous les aspects de la sécurité ont été abordés par les OS. La CFTC a argumenté sur les aspects suivants : sécurité sur la route, sécurité des locaux, sécurité en contrôle, sécurité en procédures...
- La CFTC a rappelé que les formateurs sécurité extérieurs à la douane, et sollicités par la DG, doivent être écoutés lorsqu'ils donnent des conseils ou font des remarques.

- Côté bâtiments, la DG rappelle que va se tenir prochainement une réunion où ce sujet sensible sera abordé. La sécurisation accrue des locaux devient indispensable devant la montée en puissance des organisations criminelles.
- Les brigades « pivot » ou comment faire plus avec moins de moyens. La brigade pivot doit voir préciser son utilité (intervention ou renseignement mais pas les deux !), ses personnels, ses plages horaires, sa technicité et son matériel... Le dossier est en cours, tests à venir et COSUI.
- LS/LSP : le manque de FP est criant ! Les DI les plus concernées testent des améliorations, avec notamment la formation de formateurs spécialisés. Généralisation ensuite.

Thème 5, les spécialistes.

- Concernant les motards et EMC, la DG reconnaît que du travail reste à faire pour améliorer leur sécurité. Les OS ont évoqué des situations très disparates. La DG mise beaucoup sur l'Observatoire National de Sécurité pour la remontée des faits.
- Pour le matériel utilisé par les motards plusieurs évolutions sont en cours (changement des casques tous les 3 ans au lieu de 5, motos plus sécurisées, système radio adapté (RRF))...
- La DG suit aussi le sujet des VL EMC, pour qu'ils correspondent mieux aux attentes et besoins. Des disparités demeurent.
- Sur plusieurs spécialités, le sujet du recrutement externe se pose car les vocations manquent en interne et tous les stages ne sont pas remplis.
- La double spécialité des chiens tabac + cash est programmée mais les capacités de la FP sont limitées. Concernant les chiens CITES, l'expérimentation a été stoppée. La DG reconnaît que le chien est ce qu'il y a de plus efficace à ce jour comme moyen de détection.

La CFTC sent une volonté de la part de la DG pour avancer sur l'ensemble de ces sujets : la DG reconnaît un retard et invoque souvent le manque de budget actuel et à prévoir. Les missions de la Surveillance, mission migratoire, sécurité des agents tous aspects confondus, spécialistes, formations, encadrement... autant de sujets constituant un chantier gigantesque de réactualisation, de mise en conformité quand ce n'est pas de créativité pure (« brigades pivot ») que la CFTC va suivre avec vigilance au fil des mois à venir.